

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de BUSSIERES	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 407	6	+ 900	9	+ 720	4	30	

Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



être annexe à l'arrêté
 n° 99 DAJACV102
 en date du 19 MAI 1999
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN

SAACY-SUR-MARNE

+ 6

+ 7

+ 8

+ 9

+ 10

BUSSIÈRES

ORLY-SUR-MORIN

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani



ORLY-SUR-MORIN

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° **99DAI1C102**
en date du **19 MAI 1999**

Le Préfet,

Signé : **Cyrille SCHOTT**

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4